



11e BOURSE AUX ARMES des EAN  
**Dimanche 17 septembre 2017 au stand de St-Georges**  
Route du Pont-Butin 8, 1213 Petit-Lancy (GE)  
réservée aux membres des EAN, ASEAA, SGHWR  
ATCA, CdW, CWP, IGW, NWG, OWG, USWS



ASEAA  
SECTION LÉMAN

## INSCRIPTION & ENGAGEMENT VENDEUR

Nom & prénom:.....

Adresse (numéro, rue, code postal, localité) :

Nombre de tables désirées : CHF 25.- la table  
de 180 x 80 cm

.....

Téléphone : ..... E-Mail : .....

Numéro de membre :

EAN .....

ASEAA .....

Le, soussigné s'engage à respecter la législation sur les armes en vigueur en Suisse ainsi que toutes les exigences posées par les organisateurs de la Bourse, en particulier :

- Toute vente d'arme ou d'accessoire d'arme aura lieu exclusivement dans le strict respect de la LArm.\*
- Chaque vendeur contrôlera l'identité et l'âge de l'acquéreur au moyen d'un document officiel et s'assurera en outre que l'acheteur est membre d'une des Sociétés invitées.
- Toute transaction est interdite hors des limites de la manifestation, notamment sur le parking du stand.
- Le vendeur est seul responsable des armes qu'il présentera. Il prendra toutes les mesures de sécurité qui s'imposent.
- Exception faite des cartouches de collection, il sera interdit de vendre de la munition.

Les organisateurs se réservent le droit de poser toutes autres exigences utiles au bon déroulement de la Bourse. Les EAN se déchargent de toute responsabilité en cas de vol, litiges ou dégâts. Les vendeurs seront au couvert de leur propre assurance.

Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables en cas de non respect du présent règlement.

Signature du vendeur :

....., le .....

A renvoyer dûment complété et signé à :

Sylvain CLERC  
Avenue de la Roseraie 30  
1205 Genève  
Email : mfceo@protonmail.ch

avant le 1<sup>er</sup> septembre 2017